



Appel à Candidature pour Recrutement

- Vu la loi N° 47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement promulguée par le Dahir N° 1-19-18 du Joumada II 1440 (13 Février 2019) ;
- Vu le décret N° 2-19-67 du 11 Châabane 1440 (17 Avril 2019) pris pour l'application de la loi 47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N° 24/2012 du 6 Dulhija 1433 (22 Octobre 2012) sur la gestion des modalités de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N°7/2013 du 18 Joumada II 1434 (29 Avril 2013) relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les établissements publics ;
- Vu l'organigramme du Centre Régional d'Investissement Marrakech-Safi tel qu'il a été approuvé par son Conseil d'Administration ;
- Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement Marrakech-Safi tel qu'il a été approuvé par son Conseil d'Administration

Le Directeur PI du Centre Régional d'Investissement Marrakech-Safi

Décide



Article 01 : Recrutement

Le Centre Régional d'Investissement de Marrakech lance un appel à candidatures, au titre de l'année 2025, pour l'occupation d'un (01) poste :

| Poste | Rattachement Hiérarchique |
|------------------------------|---|
| 1 Agent Administratif | Division Facilitation Administrative, Préparation et Suivi des Travaux de la CRUI |

Article 02 : Conditions de recrutement

Le poste est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions citées en annexe.

Article 03 : Missions, responsabilités et conditions de candidature

Les missions et responsabilité des postes ainsi que les conditions de candidature sont définies dans les fiches des postes en annexes.

Article 04 : Dossier et modalités de candidature

- Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :
 - Le CV actualisé ;
 - Une copie de la carte d'identité nationale ;
 - Une copie du diplôme (avec une équivalence Ministérielle pour les diplômes délivrés par les établissements étrangers);
 - Attestation de travail
- Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté ;
- Renseigner la demande de candidature à travers le lien communiqué ci-dessous.
- Seules les candidatures reçues via le lien seront traitées.

Les candidats intéressés par cette offre doivent renseigner leur candidature au plus tard le 07/03/2025 à 16h00 sur le lien suivant :

<http://emploi.marrakechinvest.ma/poste/offre-emploi-0225/>



Article 05 : Déroulement de la sélection

Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées dans les articles 3 et 4.

Les candidats présélectionnés à l'issue de cette première phase seront convoqués pour participer aux épreuves orales.

Une commission de sélection sera désignée par le Directeur du CRI Marrakech-Safi pour étudier les dossiers de candidature et mener les entretiens avec les candidats.



Annexe 1 **Agent Administratif**

Contribuer à la préparation des dossiers d'investissement et des demandes d'autorisations et actes administratifs à présenter à la CRUI.

Vos responsabilités sont :

- Contribuer à la préparation des demandes d'autorisations et actes administratifs à présenter à la CRUI
- Contribuer à la planification des dossiers à présenter à la CRUI
- Participer à la programmation de la CRUI en fonction de la disponibilité des parties prenantes
- Contribuer à la préparation et au suivi des réunions de la CRUI (convocations, coordination, support logistique, PV des réunions, ...)
- Contribuer à la réalisation du compte rendu des réunions de la CRUI Reporting

Conditions exigées :

- Titulaire d'un diplôme Bac+2 en Administration des entreprises, Commerce et Gestion ou équivalent
- Expérience exigée : 5 ans minimum dont 2 ans dans une fonction similaire